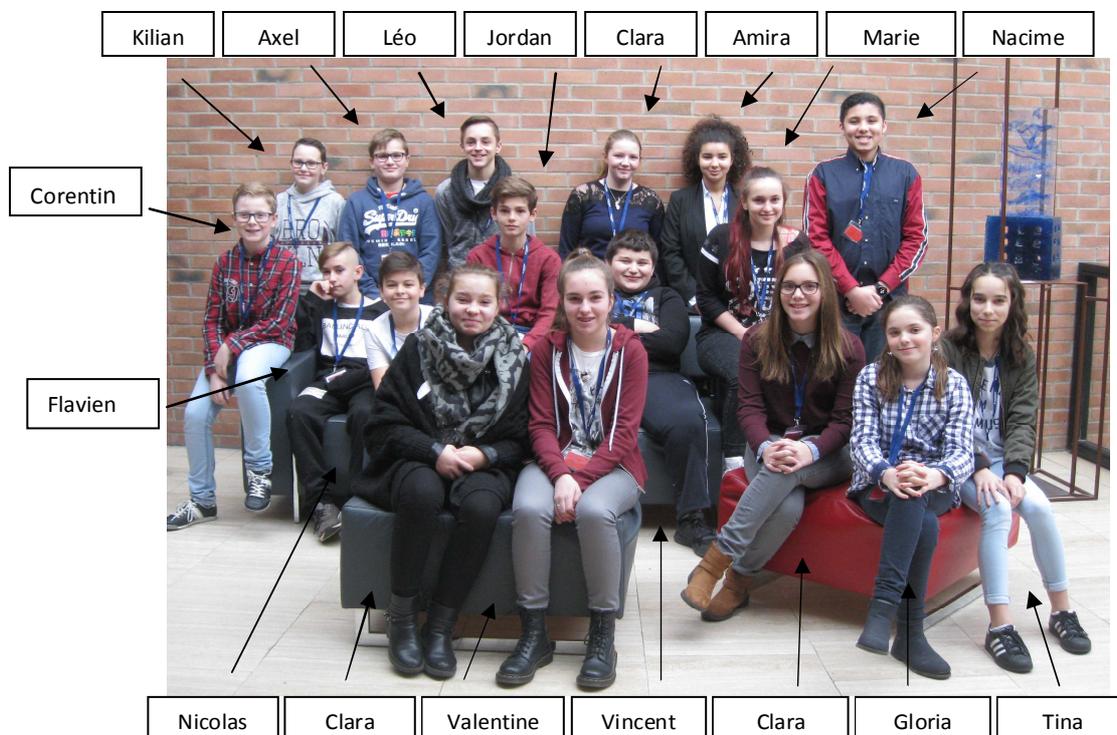


## A la une !

### La Commission « Ensemble contre les violences ! »

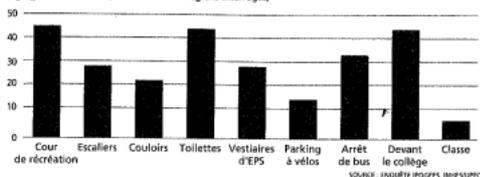
La commission est composée de 18 collégiens et collégiennes issus de 9 établissements :





### Près d'un collégien sur deux ne se sent pas en sécurité dans les toilettes ou dans la cour

PRINCIPAUX ESPACES PERÇUS PAR LES ÉLÈVES COMME LES MOINS SÉCURISÉS (régulation des choix 1, 2 et 3 de 543 collégiens interrogés)



« C'est incroyable, ce matin nous sommes partis de rien et maintenant nous avons une feuille remplie ! »

Corentin, collège René Cassin de Lillers

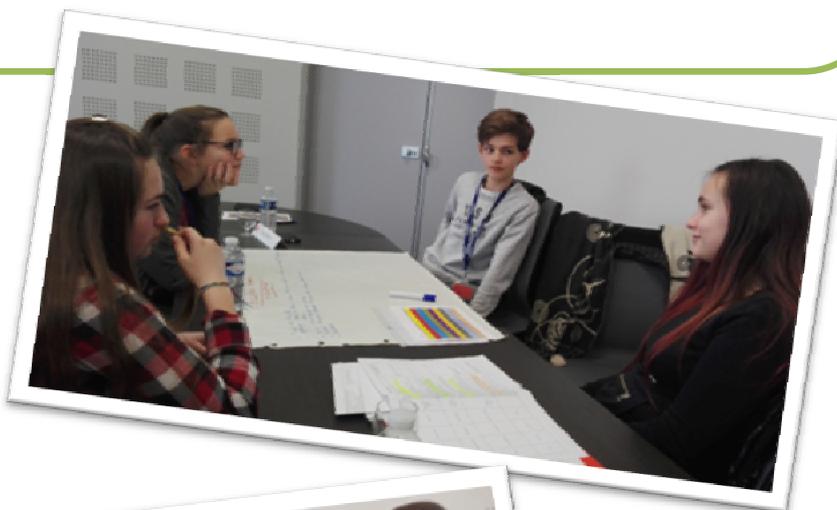
## Commission « Ensemble contre les violences ! »

En route vers le projet départemental ! Après la journée du 8 février, riche en idées de projet et en émotions lors de la séance plénière, les jeunes de la commission ont remué leurs méninges pour élaborer un projet commun. En partant des projets de chaque binôme, ils ont travaillé en trois groupes sur les thématiques qui les relient : médiation par les pairs, lien avec les primaires, collège sans violence. Qu'est-ce que ça veut dire ? Quelles actions peut-on mettre en place ? Qui fait quoi ?

Des *brainstormings* pendant lesquels les idées ont fusé ! Chaque groupe a ensuite présenté un bilan de la discussion afin de définir les points communs et les actions possibles dans le cadre du projet départemental. Après un vote serré, les jeunes ont choisi de travailler sur la médiation à destination des primaires : mobiliser des collégiens pour sensibiliser à la rentrée au collège et aux violences, faire se rencontrer les jeunes pour créer des passerelles entre école et collège, assurer une première année de collège réussie pour les petits nouveaux en créant un climat de confiance, etc. Prochaine étape : concrétiser la notion en actions. Rendez-vous en avril !

## Le saviez-vous ?

La médiation par les pairs est une manière de régler les conflits à l'intérieur du collège, en faisant appel à un médiateur, du même âge ou à peine plus âgé, qui a été formé et dont l'objectif est de proposer une solution à l'amiable. Le dialogue est essentiel ! Plusieurs collèges du département ont déjà mis en place ce type de médiation et ça marche !



## Commission « Agir ensemble contre le harcèlement et le cyber harcèlement ! » - Groupe 1

Première journée de construction du projet départemental pour les jeunes de la commission.

Durant la matinée, Vincent NAEGELIN, Magistrat au Tribunal de Boulogne-sur-Mer, a expliqué son parcours et le travail des juges et de la justice pour protéger les citoyens, notamment du harcèlement et du cyber harcèlement, la thématique étudiée ! Les jeunes élus, impressionnés et attentifs, ont posé beaucoup de questions sur les peines encourues par les harceleurs.

Durant l'après-midi, les Conseillers Collégiens ont bénéficié d'une « séance cinéma » avec le film « Marion 13 ans à jamais », triste histoire tirée d'un fait réel. Cette première journée a surtout été consacrée à s'imprégner de la thématique et approfondir les connaissances sur le sujet.

En avant maintenant, pour la construction de notre projet départemental !



### Rencontre avec Vincent NAEGELIN

#### Bonjour Vincent... en deux mots, vous êtes qui ?

Je suis juge au Tribunal de Grande Instance de Boulogne-sur-Mer depuis septembre 2016, en charge principalement de la présidence d'audiences du tribunal des affaires de sécurité sociale et du tribunal correctionnel. En tant que juge non spécialisé, je suis une sorte de « couteau suisse du tribunal » : participation à plein d'autres types d'audiences : pénales (comparution immédiate notamment) et civiles (liquidation judiciaire, successions).

#### Quel est votre parcours de formation ?

Diplômé de l'IEP de Rennes et de la Faculté de droit de Rennes, puis j'ai poursuivi ma formation à l'École nationale de la magistrature de 2014 à 2016.

#### A quoi ressemble votre journée de travail ?

Préparation d'audiences (exposé des faits, questions, identification des problèmes de droit), rédaction de jugements, sélection des dossiers à audier, échanges et discussions avec d'autres juges sur les dossiers.

#### Quelles sont les qualités nécessaires pour remplir ces missions ?

Impartialité, anticipation des situations, solidité des connaissances juridiques, écoute attentive de tout le monde (prévenu, victime, avocat, collègue lors d'un délibéré), intérêt constant pour la société dans laquelle nous vivons, sérénité en toute situation, absence de préjugés.

#### Quels conseils souhaitez-vous donner à des collégiens intéressés par des études de droit ?

Il faut se créer un état d'esprit : le droit est une matière vivante qui surgit dans nos vies ; il est impossible de l'éviter. Il faut essayer de voir derrière les règles de droit leur application concrète à des situations de la vie quotidienne. Le droit consiste dans un va-et-vient constant de l'esprit entre des situations concrètes et des grands principes qui nous permettent de vivre en société.

## Commission « Agir ensemble contre le harcèlement et le cyber harcèlement ! » - Groupe 2

La journée a commencé par un tour de table où chacun a pu exprimer ses ressentis sur la dernière séance qui était notamment consacrée à la soutenance des projets territoriaux et à la séance plénière d'installation. Malgré le stress, ils conservent tous d'excellents souvenirs de cette séance haute en couleur.

Il était enfin temps de travailler le sujet, en se répartissant en 4 groupes. Chacun avait un dossier contenant plusieurs documents sur le harcèlement. Objectif : apprendre à travailler collectivement en s'exprimant et en écoutant l'opinion des autres pour enfin aboutir à une définition commune sur le harcèlement.

L'après-midi, la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile est intervenue dans la commission pour aborder les thèmes du harcèlement et de la justice des mineurs. **Intéressant et enrichissant !**

En tant qu'ambassadeurs de la Commission « Agir contre le harcèlement et le cyber harcèlement », les jeunes veulent être en mesure de connaître le sujet pour répondre aux questions des collégiens de leurs établissements et surtout leur transmettre les infos acquises au CDC.



## Le saviez-vous ?

Plus d'un élève sur 10 est en situation de souffrance à l'école.  
Un cas de tentative de suicide ou suicide tous les 15 jours !  
Le harcèlement n'est pas à prendre à la légère.  
C'est un phénomène trop grave. Alors, il est temps d'agir !

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS : APPELEZ LE

**3020** Service & appel gratuits  
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h (sauf les jours fériés)



#NonAuHarcèlement  
[education.gouv.fr/nonauharcement](http://education.gouv.fr/nonauharcement)

"Les hommes n'imaginent pas qu'on puisse leur infliger les malheurs qu'ils trouvent tout naturel d'infliger à autrui."

*Simone Weil*



## Commission Respect des différences et lutte contre les discriminations

La bonne humeur est affichée par nos élus ! Un petit rituel instauré au sein de la commission permet aux jeunes de montrer leur état d'esprit avec le dessin correspondant, un prétexte pour commencer la journée et engager le dialogue. Une raison d'être satisfait : la qualité de la prestation à la séance plénière, les félicitations reçues et bien sûr le plaisir de se retrouver. L'heure est venue de définir leur projet départemental inspiré des projets qu'ils mènent dans les collèges. L'état d'avancement des actions traduit un besoin de passer à l'étape de concrétisation au sein de leur établissement.

Sur les 22 critères de discrimination, ils ont conscience que tous ne pourront être traités et ne le sont au sein de leur établissement. Le choix passe par la concertation, d'abord par groupe pour les thèmes retenus et des propositions de mise en œuvre, ensuite une présentation au nom de chaque groupe à l'ensemble de la commission. Les premières ébauches du projet se dessinent, trois critères seraient retenus, il est trop tôt pour les dévoiler, rendez-vous au prochain numéro...



### Le saviez-vous ?

Une discrimination est une inégalité de traitement fondée sur un critère interdit par la loi (sexe, âge, état de santé...) et dans un domaine visé par la loi (accès à un service, embauche...). A ce jour, 22 critères de discrimination (« critères prohibés ») sont fixés par la loi.

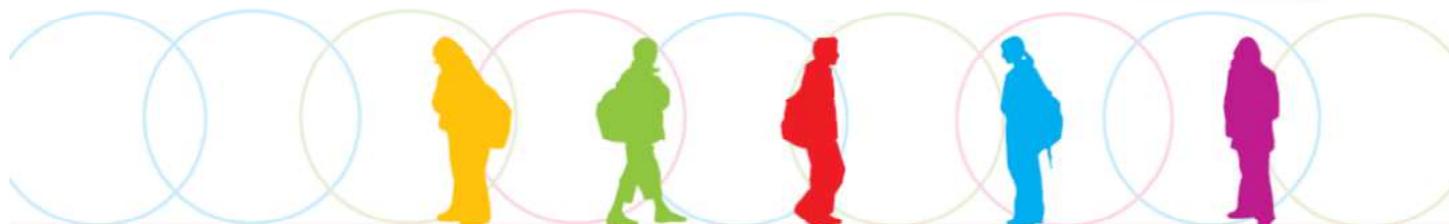


## Commission Egalité garçons/filles et filles/garçons

Pour démarrer cette nouvelle journée de commission, retour en images sur la prestation des deux élus du collège du Brédenarde à Audruicq, Léa Devaux et Alexis Caron, au Conseil départemental du lundi 27 février 2017, à l'occasion de la signature de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. Suite à leur discours de présentation de leur commission devant tous les Conseillers départementaux, nos deux collégiens ont obtenu des félicitations unanimes de la part des élus. La relève est assurée !



Cette Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale est composée de 30 articles qui concernent les domaines d'actions des collectivités territoriales en tant qu'employeur, donneur d'ordre, prestataire de services. Puis, à partir de photos de la vie quotidienne (jouets dans les supermarchés, campagnes de recrutement, électroménager, etc.), les élus ont débattu sur les stéréotypes de genre qui peuvent exister entre les garçons et les filles. L'après-midi fut l'occasion pour les élus de rencontrer la gendarmerie et ainsi avoir une présentation très complète des différentes notions de droit pénal (infractions, maltraitance, délits, contraventions, etc.).



## Commission « Développer la responsabilisation et l'ambition des collégiens »

La journée du 15 mars fut riche en échanges, débats et rencontres !

Les élus ont eu le plaisir d'accueillir une 4<sup>ème</sup> animatrice au sein de la commission en la personne de Sylvie CALON, Chargée de développement social territorial sur le territoire du Montreuillois - Ternois).

Après cet accueil, les collégiens ont abordé les notions de bénévolat, de valeurs associatives, de savoir-être et à nouveau, le groupe a fait preuve d'une incroyable richesse de par leurs nombreuses connaissances sur ces sujets pas faciles.

L'Association Action Educative est venue clôturer cette journée par des échanges nourris sur la méthodologie de projet, la création de radios et sites web par exemple). Les 2 thèmes sur lesquels le groupe orientera les projets départementaux ont été définis : la sécurité routière et l'accueil d'un futur élève de 6<sup>ème</sup>.

Que l'aventure de mise en œuvre des projets départementaux de la commission « Développer la responsabilisation et l'ambition des collégiens », COMMENCE !

## Le saviez-vous ?



Pour aller plus loin : <http://colleges62.savoirsnumeriques5962.fr/conseil-departemental-des-collegiens/>

**Directeur de publication** : Michel DAGBERT

**Coordination** : Frédéric Schoonheere – Direction de l'Éducation et des Collèges

**Textes et photographies** : Laetitia Nowak; Stephanie Reviron; Sahaman Belkadi; Celine Carpentier; Florence Lemoine; Sylviane Durak; Manon Decoopman; Viviane Delvincourt; Amandine Lienard; Caroline Petit Durak; Sabrina Cadeau; Roberto Sperandio; Christophe Lagache; Lucie Maluta; Peggy Flament; Gaétan Merlot; Carole Merville; Yannick Cadart

**Contact** : [reviron.stephanie@pasdecalais.fr](mailto:reviron.stephanie@pasdecalais.fr) – 03 21 21 90 32

*Près de chez vous, proche de tous*